



Col de l'Escrinet
07200 ST ETIENNE DE BOULOGNE
Tél : 04.75.87.88.20 Fax : 04.75.87.88.30

MR OYANT ALAIN
QUARTIER CHAMPEAU
07400 TEIL (LE)

ACCA ROCHEMAURE

Jacques AURANGE
Président de la Fédération
Départementale des Chasseurs de l'Ardèche

St Etienne de Boulogne, le 4 janvier 2010

Monsieur le Responsable cynégétique,

En ce début d'année, je vous renouvèle mes vœux de santé et de bonheur à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches.
Je souhaite que 2011 soit une année cynégétique où tous les chasseurs, tous modes de chasse confondus puissent prendre plaisir à vivre leur passion.
Les vœux restent des vœux mais la réalité est parfois différente. C'est ainsi que l'année 2010 s'est terminée en apprenant qu'une réponse négative émanant du Ministère chargé de la chasse était donnée à notre demande de dérogation pour la chasse du pigeon ramier en mars sur les cols ardéchois (Copie jointe).
Cette nouvelle fait suite aux résultats des comptages de mars et octobre 2010 sur plusieurs points du département et pour lesquels deux courriers vont ont été adressés (le 6 octobre et le 2 décembre 2010).
Ce refus m'a été signifié par Monsieur le Préfet de l'Ardèche (copie jointe) qui nous a accompagné tout au long de cette démarche avec l'ONCFS.
Dès réception de cette nouvelle je vous la relaie avec un sentiment de grande déception. C'est un coup dur pour la chasse ardéchoise. Je comprends et je partage le désarroi des chasseurs concernés.
Ce dossier de plus de 15 ans est symbolique de la chasse populaire et rurale de notre département. Il a mobilisé certains Préfets du département de l'Ardèche, certains Elus politiques, la FACE, la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche, des Associations spécialisées défendant cette chasse et de nombreux chasseurs ardéchois sur une cause que nous estimons juste.
Cette réponse aux antipodes de nos attentes ne saurait nous satisfaire, et en l'absence de solution positive nous ne pouvons qu'en appeler au plus haut niveau de l'Etat pour que ce dossier puisse être réexaminé, réévalué, ou que nous soient indiquées de nouvelles pistes pour inverser la décision prise.
Notre engagement et notre volonté à faire bouger les choses restent intacts.
Vous souhaitant bonne réception, recevez, Monsieur le Responsable cynégétique

Le Président,

Jacques AURANGE